

**Conseil  
d'administration**

Le 9 juin 2014

**Président**

John Yates

**Vice-présidente**

Lisa Quinn

**Présidente  
sortante**

Melissa Pitts

**Secrétaire-  
trésorière**

Lara Mainville

**Secrétariat**

Charley LaRose

**Membres**

- University of Alberta Press
- Athabasca University Press
- University of British Columbia Press
- University of Calgary Press
- ISER Books
- Canadian Mennonite University Press
- Presses de l'Université Laval
- University of Manitoba Press
- McGill-Queen's University Press
- Les Presses de l'Université de Montréal
- Les Presses de l'Université d'Ottawa / University of

Madame, Monsieur,

Je vous écris au nom de l'Association des presses universitaires canadiennes / Association of Canadian University Presses, qui défend les intérêts de l'édition savante canadienne. Par la voie de leurs activités d'édition, les membres de l'APUC/ACUP assurent la plus grande diffusion possible des résultats de la recherche, de l'érudition et du savoir canadiens. Cette lettre se veut une réponse à la demande de commentaires lancée par la Fédération canadienne des sciences humaines relativement à son avant-projet de politique sur le libre accès et les monographies, publié en mai 2014.

Comme l'explique la réponse, en date du 13 décembre 2013, à la politique des trois organismes l'APUC/ACUP appuie, en principe, le libre accès. Comme précisé au sein du rapport de l'APUC, « Monograph Publishing in an Open Access Context » (<http://www.acup.ca/wp-content/uploads/2014/03/ACUP-report-open-access.pdf>) présenté à la Fédération en février 2014, l'APUC s'est engagée à collaborer avec la Fédération en vue d'explorer des modèles de libre accès au Canada.

L'APUC/ACUP est heureuse de constater que la Fédération reconnaît sans équivoque, dans son énoncé de principes préliminaire, qu'un soutien financier est nécessaire pour que le libre accès soit viable, et que sa politique de libre accès pour les monographies financées par le PAES prévoit une adhésion optionnelle plutôt qu'obligatoire : « Les consultations préalables de la Fédération ont révélé que l'adoption d'une politique obligatoire de libre accès pour le PAES pourrait avoir des incidences sérieuses et imprévisibles sur l'édition savante canadienne et même menacer la viabilité de certaines presses. »

Cela dit, nous avons néanmoins de sérieuses préoccupations. L'énoncé de principes préliminaire sur le libre accès et le PAES est fondé sur un modèle de recherche, de modes et de cycles d'édition propre aux sciences pures qui conviennent mal à la réalité et à la viabilité de l'édition de monographies en sciences humaines. Il existe d'importantes différences entre l'édition de revues savantes et celle de monographies, ainsi qu'entre les sciences pures et les sciences humaines; celles-ci doivent être prises en compte dans l'élaboration d'une politique de libre accès :

- La monographie n'est pas la principale forme de diffusion en science; qui plus est, le cycle de production est à la fois plus long et plus complexe que celui des articles de revue savante. Les monographies prennent souvent des années à rédiger et à produire : le texte englobe les « données essentielles » d'une forte proportion du travail en sciences humaines et des échanges considérables ont lieu entre l'auteur et son éditeur, qui offre une valeur ajoutée au manuscrit par l'entremise de la révision du contenu, de l'évaluation par les pairs, de la conception et de

Ottawa Press  
•Pontifical  
Institute of  
Mediaeval Studies  
•University of  
Regina Press  
•Les Presses de  
l'Université du  
Québec  
•University of  
Toronto Press  
•Wilfrid Laurier  
University Press

la production, de la création et de la diffusion de métadonnées, menant ainsi le texte jusqu'à sa version publiée. De même, les périodes d'obtention de recensions et de diffusion post-publication sont également plus longues, prolongeant d'autant le cycle de vie des monographies.

- Contrairement aux articles qui paraissent dans des revues savantes, l'influence et les recettes que génèrent les monographies en sciences humaines sont beaucoup moins prévisibles; leur profil des ventes reflète cette incertitude. La durée de l'embargo que propose la Fédération s'appuie peut-être sur l'analyse environnementale contenue dans l'annexe qui vient compléter l'énoncé de principes, mais dans chacune des politiques qui y font référence, ces embargos reprennent les modèles des revues savantes.

Les différences financières entre la recherche et l'édition dans les domaines des sciences pures, d'une part, et des sciences humaines, d'autre part, sont non négligeables.

- Les presses universitaires et savantes existent en tant qu'entités hybrides, sises à la fois dans le milieu de la recherche universitaire et au sein du domaine de l'édition, fonctionnant selon un système de recouvrement des coûts. Toutes les presses universitaires canadiennes, dont celles qui ont adopté des modèles de libre accès, dépendent d'une gamme de sources de revenus pour soutenir leurs programmes d'édition. Les mandats de libre accès et les pratiques qui menacent ces sources de revenus peuvent avoir des répercussions indirectes sur d'autres sources de financement. À titre d'exemple, le libre accès peut réduire les ventes à vie d'un ouvrage, ce qui peut, par ricochet, réduire la valeur de subventions obtenues (comme celle du Fonds du livre du Canada, offerte par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien), dont le financement est déterminé en fonction des ventes et non de mesures d'incidence diverses, comme, par exemple, le nombre de citations ou de téléchargements.
- Un embargo de douze mois ne tient pas suffisamment compte du cycle de vie plus long des monographies en sciences humaines, ni du fait qu'en moyenne, près de 50 % des recettes d'une monographie admissible à une aide du PAES sont générées après cette période. Un sondage préliminaire effectué auprès des quatre plus importantes presses membres de l'APUC/ACUP (celles qui produisent le plus grand nombre de titres soutenus par le PAES) permet de constater qu'une monographie type engendre un déficit d'entre 15 000 et jusqu'à près de 20 000 dollars par ouvrage. Il est clair que les presses, qui essuient déjà des pertes, ne sont pas en mesure d'absorber de baisses de recettes supplémentaires sans mettre en péril leur viabilité financière, déjà précaire; or la politique de libre accès laisse justement planer cette menace.

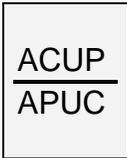
- Nous sommes heureux de constater que l'énoncé de principes préliminaire reconnaît que si la viabilité financière des éditeurs savants du Canada ne peut être assurée, les chercheurs canadiens ne seraient plus en mesure de publier leurs recherches, au Canada ou ailleurs. En effet, les éditeurs étrangers seraient peu motivés à publier des ouvrages comportant d'importants risques financiers, dans un marché de faible envergure pour la recherche en sciences humaines produite par, ou axée sur, le Canada. Une baisse des recettes, associée aux modèles proposés, exposerait les maisons d'édition savante canadiennes à des risques supplémentaires considérables.

Recommandations :

Afin de maximiser la participation des éditeurs à la publication de monographies, nous recommandons à la Fédération :

1. D'envisager soigneusement la corrélation directe qui existe entre la période d'embargo et l'échelle du soutien financier requis pour faire du libre accès une option durable. Un embargo de douze mois exigerait un niveau de soutien financier plus élevé qu'un embargo plus long, qui aurait des répercussions financières moins importantes.
2. Nous croyons qu'il existe deux approches permettant de gérer ce défi :
  - a. Soutenir un moins grand nombre de titres, afin de les financer davantage, s'il s'agit d'un embargo de douze mois ; ou,
  - b. Soutenir un plus grand nombre de titres, en fonction d'un embargo de plus longue durée. Nous proposons un embargo d'une durée de 36 mois.
3. La politique doit reconnaître les coûts liés à l'édition, de même que la nécessité d'offrir un « soutien » plutôt qu'une « mesure incitative ». De plus, elle doit davantage tenir compte de l'économie et de l'institutionnalisation des appuis à l'édition savante au Canada.
4. Nous serions heureux de continuer à collaborer avec la Fédération pour mettre au point des rapports et des paramètres d'évaluation visant à mesurer les effets de la politique, non seulement sur la diffusion de la recherche, mais aussi sur l'ensemble de l'infrastructure des communications érudites.

Notre objectif est d'élaborer un modèle durable de diffusion du savoir et de l'érudition canadiens, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes : les chercheurs, les bibliothèques et leur clientèle, le grand public, les organismes de financement, ainsi que les éditeurs savants canadiens. Comme le démontrent l'annexe de l'énoncé de principes préliminaire et le rapport de l'APUC/ACUP sur le libre accès et les monographies, les répercussions de la mise en libre accès de monographies ne sont pas encore bien connues, les modèles viables à long terme et la recherche quantitative étant toujours lacunaires. Toute politique de libre accès des monographies doit être fondée sur des données probantes,



ASSOCIATION OF CANADIAN UNIVERSITY PRESSES  
ASSOCIATION DES PRESSES UNIVERSITAIRES CANADIENNES

réflexive dans sa collecte d'information. Elle doit encore être polyvalente à la lumière des effets du libre accès sur l'écosystème de la transmission du savoir au Canada.

Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de porter à votre attention les préoccupations qui ont été formulées par les membres de l'APUC/ACUP relativement à l'énoncé de politiques préliminaires de la Fédération sur le libre accès. Nous espérons pouvoir continuer à collaborer avec vous à l'élaboration d'une politique qui sera efficace et viable pour chacun.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président,

John Yates